

Association Natif

13 boulevard Roquelaure
32000 AUCH
Tél : 05.62.63.45.16
Mobile : 06.83.53.99.27



contact@natif.fr

<http://www.natif.fr>

SIRET : 450 797 956 000 31

Centre de passation des TCF

Agréé par France Education International

Bonjour,

Vous souhaitez vous inscrire à une session de passation du TCF.

Voici la procédure à suivre et quelques informations utiles :

1/ Inscription :

Pour vous inscrire à l'examen du TCF, vous devez envoyer le dossier d'inscription complet qui comprend :

- la fiche d'inscription complétée et signée,
- le formulaire d'acceptation du traitement des données personnelles à fin statistique signé,
- une photo d'identité (uniquement pour le TCF QUEBEC et CANADA),
- une photocopie de votre pièce d'identité,
- un chèque du montant total des épreuves choisies, établi à l'ordre de NATIF,

L'ensemble est à envoyer à : **Association Natif - 13, boulevard Roquelaure - 32000 AUCH**

Attention : Tout dossier incomplet ne sera pas retenu. Une erreur d'orthographe dans les noms et prénoms ou une erreur dans la date de naissance du candidat serait automatiquement répercutée sur l'ensemble des documents édités par la suite. Assurez-vous de l'exactitude des renseignements fournis.

Vous devez obligatoirement lire et signer le « Formulaire d'acceptation du traitement des données personnelles à fin statistique ». Ce faisant, vous acceptez le traitement de ces données personnelles à des fins statistiques par France Education International.

L'examen se déroule sur ordinateur.

2/ Conditions de remboursement :

Toute inscription enregistrée est définitive. L'association Natif ne rembourse pas les droits d'inscription. Il n'est pas possible d'annuler ou de changer la date de passation des épreuves, à l'exception des cas de force majeure.

Si le jour du test, le candidat est empêché d'assister à la passation par des événements indépendants de sa volonté (maladie, problèmes de transport, décès d'un proche, grève), il peut demander le report gratuit de sa passation à une date ultérieure, ou son annulation, à condition de présenter au plus tard 5 jours après le test, un justificatif administratif valable. Le centre décidera **en accord avec France Education International** le remboursement de ses frais d'inscription.

3/ Convocation :

Vous recevrez votre convocation et les renseignements pratiques par e-mail au plus tard deux jours avant l'examen. Si vous n'avez pas reçu la convocation dans les délais spécifiés ci-dessus, veuillez nous le signaler au plus tard la veille de l'examen, par téléphone ou par courriel (06.83.53.99.27 / contact@natif.fr).

4/ Résultats et réception de l'attestation :

Les résultats nous sont communiqués environ 10 jours ouvrés (hors week-ends et jours fériés) après la passation des épreuves. L'attestation vous sera envoyée à votre domicile en courrier suivi.

En cas d'échec, vous pouvez vous représenter au TCF autant de fois que vous le souhaitez mais vous devez attendre 30 jours entre chaque passation. La durée de validité d'une attestation est de deux ans.

5/ Candidat en situation de handicap

Nous consulter pour toutes précisions ou besoins spécifiques.

6/ POUR VOUS AIDER

Vous trouverez en pièce jointe le manuel du candidat, que vous lirez avec attention, il décrit l'examen et vous donne des conseils afin de vous y préparer au mieux.

Vous trouverez également des exemples d'épreuves sur les sites Internet suivants :

- <http://www.tv5.org/cms/chaine-francophone/enseigner-apprendre-francais/TCF-FLE/p-6817-Accueil-TCF.htm>

- http://www.rfi.fr/lffr/questionnaires/158/questionnaire_1251.asp

**ATTENTION : le jour de l'examen, vous devez présenter une pièce d'identité.
Les candidats en retard ne seront pas acceptés dans la salle d'examen.**

